

Avis de constitution

SOCIETE « CHRIST LIVRAISON & TRANSPORT »

Siège Abidjan Cocody Lycée technique, Lot 5, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST LIVRAISON & TRANSPORT

»

Objet :

- livraison de colis et autres articles
- Transport public de personnes et de marchandises
- Import- export
- Commerce général
- Vente en ligne de vêtements et accessoires de mode
- Elevage de volailles, lapins et porcins
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Lycée technique, Lot 5, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle ADJE ANGE CHRISTELLE CHERITA
(COGÉRANT), M GONSON CHRIST ROMUALD (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00184 du 13/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02235/GTCA/RC/2026 du 13/01/2026

